



LICENCE EN DROIT – 3^{ème} ANNEE

SESSION DE RATTRAPAGE DU SEMESTRE 5 GROUPE DE COURS N° 3

MATIERES NON RENFORCEES

(N'ayant pas donné lieu à TD)

DROIT EUROPEEN MATERIEL

DROIT DES GROUPEMENTS ET DES SOCIETES 1

DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 1

VENDREDI 23 JUIN 2017

de 13h30 à 16h30

Durée de l'épreuve : 3h00

- Traiter chaque matière sur une copie différente.
- Coller sur chaque copie les étiquettes correspondant à la bonne matière.
- Indiquer sur chaque copie l'intitulé de la matière.

ATTENTION

**LES ETUDIANTS SONT RESPONSABLES DU NOMBRE DE
COPIES RENDUES QUI DOIT CORRESPONDRE AU
NOMBRE DE MATIERES AJOURNEES**

SUJETS

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISÉ

➤ **DROIT EUROPEEN MATERIEL :**

Le contrôle des opérations de concentration.

➤ **DROIT DES GROUPEMENTS ET DES SOCIETES 1 :**

Veillez traiter l'un des deux sujets suivants :

Sujet n° 1 :

Le droit individuel de vote de l'associé.

Sujet n° 2 :

Les caractéristiques de l'opération d'apport.

➤ **DROIT DES LIBERTES FONDAMENTALES 1 :**

Le droit à la vie.